

DÉCEMBRE 2017



01 CONTACTS & INFOS PRATIQUES

02 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

03 ETAT-CIVIL

04 TARIFS PUBLICS

05 ARTISANS ET COMMERÇANTS

06 ACTUALITÉS

07 L'ÉCOLE GEORGE SAND

08 ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

09 PRESSE LOCALE

Nouveau !

Retrouvez-nous sur
www.saintloupdudorat.fr

à compter du 5 janvier 2018

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Nous arrivons à la fin de 2017, comme chaque année nous faisons le point sur nos réalisations et les différentes manifestations qui se sont déroulées sur la commune.

Au niveau des travaux, 2017 l'année fût calme.

Avec l'association du Patrimoine, nous avons effectué quelques travaux à l'église, qui sont en cours de finition : bouchage des fissures, peinture et consolidation de l'intérieur de la nef.

Dans le lotissement des peupliers, la construction de deux pavillons Mayenne Habitat va démarrer début 2018. Il nous reste également une parcelle viabilisée de 589 m² à vendre.

L'ancien terrain de football devrait être transformé en zone économique dans le courant de l'année prochaine, avec un projet d'ouverture d'un magasin bio et raisonnable en circuit court.

Des lampadaires solaires ont été installés le long de la voie verte reliant les deux lotissements.

D'autre part, un jardin du souvenir avec des cavurnes sera installé au cimetière.

Je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur investissement sur la Commune, de même que les employés communaux pour l'excellent travail réalisé en 2017.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes, pour vous et vos familles. Nous vous souhaitons par anticipation, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2018 et surtout une bonne santé et que toutes vos espérances deviennent réalité.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 5 janvier à 19 heures pour les vœux du Maire qui seront suivi comme d'habitude du traditionnel casse-croûte convivial.

Le Maire,

Jean-Claude Bréhin.

CONTACTS & INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint Loup du Dorat

8, rue Principale
53290 Saint Loup du Dorat
Tél. 02 43 70 83 78
Fax 02 43 70 84 50

Horaires d'ouverture au public :
mardi et mercredi de 9 h à 12 h
vendredi de 15 h à 17 h

Congés de Noël :
du 26 décembre 2017 au 4 janvier 2018 inclus



Agence Postale Communale

8, rue Principale
53290 Saint Loup du Dorat
Tél. 02 43 70 83 15

Horaires d'ouverture au public :
lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Congés de Noël :
du 26 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclus

École publique

3, rue Principale 53290 SAINT LOUP DU DORAT
Tél. 02 43 70 82 29

Communauté de communes du Pays Meslay-Grez

1, voie de la Guiterrière - B.P. 16
53170 Meslay du Maine
Tél. : 02 43 64 29 00
Fax 02 43 98 75 58
contact@paysmeslaygrez.fr

Garde d'enfants :

liste des assistantes maternelles

DESNOS	Nadine	8, rue du Dorat	02.43.70.85.20
HERAULT	Aurélie	2, rue des Agêts	06.37.78.45.76
ESNAULT	Angélique	11, rue Principale	02.43.70.86.67
BARBOT	Cathy	46, rue Principale	02.43.07.44.26
JONEAU	Jacqueline	27, rue de la Libération	06.37.36.19.10

Plus d'informations sur www.mon-enfant.fr

Les déchetteries

sur le territoire du pays Meslay-Grez

Ballée (rue du Bois aux Moines)

mercredi de 9 h à 12 h et samedi de 14 h à 17 h

Bouère (route de Saint Brice)

mercredi de 9 h à 12 h et samedi de 14 h à 17 h

Bazougers (zone artisanale)

mercredi de 14 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h

Meslay du Maine (voie de la Guiterrière)

lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

mercredi de 14 h à 17 h

vendredi de 14 h à 17 h

samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Villiers-Charlemagne (rue des Sports)

mercredi de 14 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h

REGLES DE CITOYENNETE

RAPPEL !

Les animaux doivent être tenus en laisse lorsqu'ils sont sur la voie publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur l'ensemble du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales se fait durant toute l'année, mais avant le **31 décembre** pour être effective au **1er mars** de l'année suivante.

Vous rendre en mairie muni des pièces suivantes :

- Votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, GDF, eau, téléphone, dernier avis d'imposition...)

Une permanence sera assurée le samedi 30 décembre 2017 de 10 h à 12 h à la mairie.

Pacte civil de solidarité

Nouveauté ! La mairie est désormais habilitée à enregistrer les PACS. Renseignements et documentation en mairie.

Arnaques à l'état civil

Des sites payants censés délivrer des actes d'état civil sont présents sur Internet et assez bien référencés (en tête des moteurs de recherche pour certains). Ils peuvent apparaître comme des sites officiels et tromper la vigilance des usagers. Nous vous rappelons qu'en France, l'état civil est un service gratuit et qu'en aucun cas il ne peut vous être demandé de payer pour obtenir un acte d'état civil.

Pour se renseigner sur les escroqueries ou pour signaler un site internet ou un courriel d'escroqueries, un vol de coordonnées bancaires ou une tentative d'hameçonnage, n'hésitez pas à appeler le 0 805 805 817 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 9h à 18h30. www.internet-signalement.gouv.fr

Demande d'extrait d'acte

ACTE DE NAISSANCE	À la mairie du lieu de naissance	Indiquer sur demande écrite : noms, prénoms, date de naissance du demandeur et des parents.	Une enveloppe timbrée pour le retour
ACTE DE MARIAGE	À la mairie du lieu de mariage	Indiquer sur demande écrite : noms, prénoms, date du mariage.	Une enveloppe timbrée pour le retour
ACTE DE DÉCÈS	À la mairie du lieu de décès	Indiquer sur la demande écrite : noms, prénoms, date du décès.	Une enveloppe timbrée pour le retour
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	À la mairie du mariage ou du domicile	Formulaire à compléter à la mairie.	Gratuit

Changement pour les cartes d'identité

depuis le **1^{er} mars 2017**

Extrait du courrier de Monsieur le Préfet de la Mayenne (le 14 février 2017)

« À compter du **1^{er} mars 2017**, toute demande de carte nationale d'identité, à l'instar des demandes de passeports, devra être introduite auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR). La mise en œuvre de cette réforme a notamment pour conséquence que les mairies non équipées de DR ne pourront plus accepter le dépôt de demandes de cartes nationales d'identité à compter de cette date. »

Liste des communes du département de la Mayenne équipées d'un dispositif de recueil :

Bonchamp-les-Laval	Ernée	Lassay-les-Châteaux	Pré-en-Pail
Changé	Evron	Laval (+ St Nicolas)	Saint-Berthevin
Château-Gontier	Gorron	Mayenne	Villaines la Juhel
Craon		Meslay du Maine	

MAIS AUSSI ...

Carte grise

L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration).
- d'une demande de changement d'adresse.
- de demande de changement de titulaire.
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'État pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Permis de conduire à portée de clic !

Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.

- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérable par la vignette bleue "agréé service en ligne ANTS".
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur "je fais une demande en ligne".
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

ETAT-CIVIL



03

Naissances

Arthur BARBOT né le 14 mars 2017 - Pierre-Luc MAGNYE né le 11 août 2017 - Léo-Paul RIBEIRO né le 21 novembre 2017 -

Lena GIRAUD COLIN née le 12 décembre 2017

TARIFS PUBLICS fixés par délibérations du conseil municipal

Année scolaire 2017-2018

Cantine

Repas enfant : 3,37 €

Repas adulte : 4,18 €

Garderie

Une-demie heure : 1,20 €

Une heure : 2,06 €

Plus d'une heure : 2,78 €

Mercredi matin et midi : gratuit

Temps d'Activités Périscolaire

1^{er} enfant : 1,95 €

2^{ème} enfant : abattement de 25 %

3^{ème} enfant : abattement de 50 %

4^{ème} enfant : gratuit

Salle multi-activités

ANNEE 2018

Tarifs pour les particuliers

Habitants de la commune

Réunion ou vin d'honneur (sans repas) 90 €

Une journée 175 €

Deux jours 280 € ou 380 €

Forfait ménage (si contrôle insatisfaisant) 100 €

Le chauffage est inclus dans le prix de la location

Tarifs associations

Associations communales

Réunion ou vin d'honneur (sans repas) 50 €

Une journée en semaine 115 €

Deux jours en week-end 190 €

Forfait ménage (si contrôle insatisfaisant) 100 €

Le chauffage est inclus dans le prix de la location

Tarifs entreprises

Entreprises communales

Réunion ou vin d'honneur (sans repas) 50 €

Une journée en semaine 115 €

Deux jours en week-end 190 €

Forfait ménage (si contrôle insatisfaisant) 100 €

Le chauffage est inclus dans le prix de la location

LOCATION DE MATERIEL

Table : 2,00 €

Banc : 1,00 €

Chaise : 0,50 €

Habitants hors commune

Réunion ou vin d'honneur (sans repas) 110 €

Une journée 250 €

Deux jours 380 €

Forfait ménage (si contrôle insatisfaisant) 100 €

Le chauffage est inclus dans le prix de la location

Associations hors commune

Réunion ou vin d'honneur (sans repas) 90 €

Une journée 190 €

Deux jours 300 €

Forfait ménage (si contrôle insatisfaisant) 100 €

Le chauffage est inclus dans le prix de la location

Associations hors commune

Réunion ou vin d'honneur (sans repas) 90 €

Une journée 250 €

Deux jours 300 €

Forfait ménage (si contrôle insatisfaisant) 100 €

Le chauffage est inclus dans le prix de la location

Pour toute location, il sera demandé une caution de 400 € et 200 € supplémentaires si utilisation de la sono.

ARTISANS ET COMMERCANTS

Restaurant « Le Rond-Point »



Restaurant ouvrier et routier, de cuisine traditionnelle propose une formule le midi et le soir avec buffet entrées, plat, fromage, dessert, café, 1/4 de vin ou de cidre.

Faites votre réservation pour le week-end, avec possibilité de réception jusqu'à 90 personnes.

Ouvert :

Du lundi au jeudi : 5h00 – 22h00
Le vendredi : 5h00 - 15h30

Restaurant "Le Rond-Point" - route de Laval - 53290 Saint Loup du Dorat - Tél : 02.43.70.89.34

AGRIDUO :

Au service des éleveurs agriculteurs

AGRIDUO vous propose des produits pour vos animaux et vos cultures.

Groupe AGRI-NEGOCE
AGRIDUO - Rue des Chênes
53290 Saint Loup du Dorat
Tél : 02.43.07.54.14

Les écuries du Loup

PONEY CLUB - CENTRE EQUESTRE - PENSIONS - BALLADES

Gaëlle BONNAUDET
La Bouchardière
53290 Saint Loup du dorat
Tél : 02.43.06.10.51
Mobile : 06.42.05.90.92
Site : <http://www.ecuriesduloup.fr>



Antiquités - Brocante

Monsieur LARDEUX

ACHÈTE A DOMICILE. Contact au 06.73.25.06.07

Tous meubles anciens : buffets, armoires, tables rondes et rectangulaires, commodes, lits, horloges, tables de nuit et de toilette, malles.

Bibelots et vaisselle ancienne, bronzes, glaces, jouets anciens, objets religieux, poterie, dentelles, objets de jardin et de décoration, cartes postales, argenterie, épaves de meubles anciens, pièces de monnaie anciennes.

DÉBARRAS CAVES, GRENIERS ET MAISONS APRÈS SUCCESSION OU DÉMÉNAGEMENT

Paiement comptant - discrétion assurée

ISO OUEST

ISOUEST est le partenaire des constructeurs de maisons individuelles, des promoteurs d'ensembles immobiliers ou des bailleurs sociaux.

Nos spécialités :

- isolation des combles par soufflage en neuf et en rénovation.
- isolation sous-face de plancher, par flocage ou en panneaux rapportés sous dalle.
- isolation sous chape.

ISOUEST - Zone Artisanale - 53290 St Loup du Dorat
Tél. : 06 74 97 66 94

Jérôme LAMBERT

Entreprise de maçonnerie

Les Angevinières
53290 Saint Loup du Dorat
06.17.62.44.01



Eric ESNAULT

Entreprise de ravalement de façade

11, rue Principale
53290 Saint Loup du Dorat
02.43.07.69.58

CLEAN FAÇADE

Entreprise de ravalement de façade

BIDEAULT Anthony
Le Chêne
53290 Saint Loup du Dorat
06.22.75.75.41
clean-facade@sfr.fr

ARTISANS ET COMMERCANTS

Festy repas du Loup

Chef de cuisine à votre domicile

Valérie BOURNY ALLARD
SAINT LOUP DU DORAT

02 43 07 96 41
06 82 54 71 33
valeriebourny@orange.fr
festyrepasduloup.com



Cap'paysage

Entreprise de conseils et réalisations d'aménagement et d'entretien dans le domaine du paysage.

Olivier CLÉMENT
Lieu-dit La Foupraie
SAINT LOUP DU DORAT

02 53 68 00 60



**Pour toute société désirant figurer dans le bulletin communal,
veuillez le faire savoir auprès de la mairie.**

ACTUALITES

Aménagement

Lotissement des Peupliers

Vente d'une parcelle viabilisée de 589 m².

S'adresser à la mairie !



Chantiers argent de poche



Atelier peinture
à la mairie

Chaque année, la commune adhère au dispositif « chantiers argent de poche ». Ce projet est mis en place en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez. Durant les vacances scolaires du mois d'avril et du mois de juillet, nous accueillons un groupe de jeunes pour la réalisation de petits travaux. Cette année, nous avons eu le plaisir de travailler avec Marine Métaireau (Saint Loup du Dorat), Louise Chaignon (Saint-Brice) et Laure Chevalier (Le Buret). Chaque jeune est rémunéré 75 € pour cinq jours de travail (3h par jour).

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Le PLUi...Qu'est-ce que c'est ?

UNE DÉMARCHE STRATÉGIQUE... qui devra traduire le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire de la CCPMG pour les 10 à 15 prochaines années.

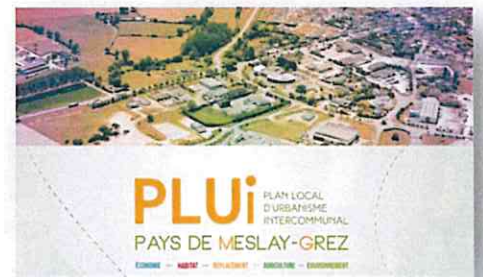
UN PROJET SOLIDAIRE... qui devra garantir la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune de l'agglomération pour répondre aux besoins (logements, équipements...) de l'ensemble de la population.

UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE...

Le PLUi définit 4 types de zones :

- Les zones urbaines
- Naturelles
- À urbaniser
- Agricoles

Et réglemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée au sein de ces zones. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux pour les communes qui en disposent. Application en 2019.



Les nouvelles de l'école

Les élèves de maternelle-CP-CE1 ont effectué un séjour de 4 jours en Bretagne à Primel Trégastel. Christine Gilbert et la maman de la Maîtresse Soazig les ont accompagnés. Ce voyage a été financé pour 1/3 par la mairie, 1/3 par l'association des parents et 1/3 par les parents.

Nos petits élèves sont revenus enchantés de leur voyage. Ils ont appris à vivre ensemble, ont développé leur vocabulaire et ont découvert plein de nouveaux paysages. En rentrant à l'école, ils ont fabriqué, grâce à l'aide de Florine (emploi service civique), leur livret personnalisé de classe de mer.



Comme tous les ans, la Communauté de Communes du pays de Meslay-Grez permet aux élèves de Saint Loup du Dorat de découvrir différentes activités physiques. Au premier trimestre, les enfants ont pu participer à des séances d'escalade, de gymnastique et aussi des séances de natation à la piscine de Meslay.



Toute l'équipe enseignante remercie la Communauté de Communes en espérant que celle-ci continuera ses efforts de façon à ce que tous les élèves du territoire, bénéficient des mêmes chances.

Un projet de regroupement avec l'école de Bouessay a été tenté mais celui-ci n'a pu aboutir car la mairie de Bouessay s'est retirée du projet.

Un nouveau bureau des parents d'élèves a vu le jour en septembre, un grand merci à eux.



L'équipe enseignante vous souhaite un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

Anciens combattants A.F.N.

Le mot du Président,

L'année 2017 a été une année assez calme pour l'association. Nous étions tous présents malgré quelques petits problèmes de santé.

Nous avons participé à nos cérémonies habituelles du 8 mai et du 11 novembre en devoir de mémoire, aux deux monuments aux morts.

Le 1^{er} mai nous avons participé à la journée inter amicale à Grez-en-Bouère, dans une bonne ambiance. Le 27 juillet a eu lieu le repas de l'amicale Bouessay / Saint Loup à Ruillé Froid Fonds; Seulement quatorze personnes y ont participé.

En espérant que 2018 se passe comme 2017 avec la même amitié entre les membres de l'association.

Je vous adresse à tous, mes vœux de santé et de bonheur en famille.

Paul Cartier



Comité d'animations et pêche

La Pêche : L'étang de Saint Loup du Dorat vous accueille avec son cadre agréable, parfait pour une journée en famille, des tables de pique-nique sont également à votre disposition.

Cartes à vendre à l'Agence Postale Communale de Saint Loup du Dorat et à Super U de Sablé sur Sarthe.

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte ayant une carte à la journée ou à l'année.

Tarifs pour les habitants de la commune :

- carte à la journée :
2.20€/1 ligne ~ 3.50€/2 lignes ~ 5.00€/3 lignes
- carte à l'année :
30€/2 lignes

Tarifs pour les personnes hors commune :

- carte à la journée :
2.50€/1 ligne ~ 4.00€/2lignes ~ 6.00€/3 lignes
- carte à l'année :
40€/2 lignes

(Fermé les jours de lâcher de truites)

Calendrier des manifestations 2018 :

Samedi 10 mars : lâcher de truites

Lundi 2 avril : pétanque

Dimanche 9 septembre : concours de pétanque

Samedi 22 septembre : fête de la St Loup

Samedi 6 octobre : lâcher de truites



Généralions Mouvement St Loup du Dorat

Effectifs : cette année, le club rassemble 42 personnes. C'est un nouveau record pour notre association qui en comptait 41 en 2016. Les manifestations que nous avons organisées en 2017 se sont toutes parfaitement déroulées et notre loto a été largement excédentaire.

Notre sortie du 6 août à Lorient a également été une grande réussite puisque ce sont plus de 30 personnes de St Loup et des environs qui ont bénéficié de cette belle journée bretonne.



Notre groupe au festival de Lorient le 6 août



Le groupe lors de notre repas annuel du 28 septembre

Cette année, notre repas annuel nous a à nouveau été servi au Rond-Point. Trente-deux personnes y ont participé dans une excellente ambiance.



Le club fête les 90 ans de Georges BARBIER (2^{ème} à droite)

Calendrier des réunions pour l'année 2018

Jeudi 25 janvier : Assemblée générale et Galette des Rois

Jeudi 8 mars : Après-midi crêpes

Mardi 1^{er} mai : Loto ouvert à tous

Jeudi 17 mai : Concours de pétanque à la mêlée

Jeudi 7 juin : Pique-nique de printemps

Jeudi 27 septembre : Repas annuel

Jeudi 6 décembre : Bûche de Noël

Cartes et jeux divers, toutes les 2 semaines le jeudi à partir du 4 janvier.

Marche programmée tous les mardis.

Le repas cantonal de printemps aura lieu le mardi 22 mai à St Loup.

Nous rappelons que notre association est ouverte à toute personne sans activité, de plus de cinquante ans. N'hésitez pas à profiter de notre assemblée générale pour la découvrir et vous inscrire. Pour tous renseignements, vous pouvez aussi me contacter au 09 64 16 41 75.

A toutes et à tous, nous souhaitons de passer de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année en famille, et une Heureuse Année 2018.

Saint Loup du Dorat, le 15 novembre 2017.

Le Président : Gaston Foucher

Association des Parents d'Elèves

Cette année, l'APE fût encore très active. Le tournoi de pétanque du 21 mai 2017 a été un franc succès grâce à une grande participation et au soleil qui a été au rendez-vous en cette belle journée. Le tournoi de pétanque a permis de compenser l'annulation de la soirée bretonne.

Les ventes de saucissons et de charbons auxquelles vous avez fortement participé nous ont permis de financer en partie la classe de mer. Grâce à vos participations, nos chers bambins ont eu le plaisir de partir à l'aventure à Plougasnou en octobre et de profiter du soleil breton.



Comme les années précédentes, la **fête de l'école** en juin fût appréciée par les petits et les grands. Tous les enfants ont clôturé cette année par de beaux spectacles.

Le bureau de l'APE nous a informé de son départ après des années d'investissement dans le bureau.

Ce n'est qu'un « **AU REVOIR** ».

L'APE a pour objectif de poursuivre dans de tels projets. Le 22 septembre 2017, un nouveau bureau a été élu qui entend bien poursuivre sur cette route.

Vous avez été nombreux à accueillir les enfants en leur distribuant des confiseries lors de la soirée d'Halloween du 31/10.

Nous vous en remercions et nos chers petits monstres étaient ravis.



Le vendredi 8 décembre 2017, nous avons organisé la soirée du marché de Noël à la salle des fêtes où les enfants nous ont ravis d'un spectacle.

Le spectacle d'animation avec danse et l'intervention des deux mascottes Olaf et Pikachu ont permis de poursuivre cette soirée dans la magie de Noël.

Et n'oublions pas le passage du père Noël à la soirée sous les yeux émerveillés de nos enfants.

Pour 2018 le nouveau bureau de l'APE s'est lancé un nouveau défi, « **L'environnement** » par le recyclage.

Grâce à votre participation, les papiers, prospectus, cartons deviendront des fonds pour nos projets.

Nous sollicitons votre aide en nous apportant vos papiers, cartons, prospectus non souillés sur le parking de l'école selon le planning ci-dessous :

- **Le samedi 13 janvier 2018 de 10h à 11h**
- **le samedi 24 mars 2018 de 10h à 11h**
- **le samedi 9 juin 2018 de 10h à 11h**

Autres actions et manifestations à venir :

- Vente de brioches : février 2018
- Vente de charbon (à confirmer)
- Chasse aux œufs de Pâques (en projet) : samedi 31 mars 2018
- Pétanque : dimanche 27 mai 2018
- Fête de l'école : samedi 30 juin

Nous vous rappelons que les bénéfices servent :

- A financer les sorties scolaires
- A améliorer le quotidien des enfants à l'école

Nous vous remercions pour votre soutien dans nos projets.

Merci pour nos enfants.



Présidente : CLEMENT Nathalie
Trésorier: TOUCHARD Frédéric

Secrétaire : MEREL Angélique
Trésorier adjoint : ALVES DE SOUSA Romain

Et des membres actifs...



Tennis de Table avec l'US St Berthevin / St Loup du Dorat -53

Assemblée générale 2017

Elle s'est tenue au COSEC de St Berthevin le vendredi 30 juin sous la conduite de Sébastien Naulleau qui terminait sa première année de présidence. Dans le compte-rendu sportif de cette AG, à signaler la belle performance de l'équipe composée de Paul Damay et Victor Baudusseau, membres de la section de Ballée / St Loup qui, en Coupe Davis, sont devenus Champions de la Mayenne, en remportant le tableau des moins de 1800 points. Bravo à eux !!

A noter également pour notre section, l'entrée de Sébastien Guédon dans le Conseil d'Administration et la promotion de Pascal Mongazon qui devient président – délégué en remplacement de Daniel Legay, qui reste secrétaire du club.

Soirée des associations à St Berthevin :

Tous les ans, la municipalité de St Berthevin organise une soirée pour récompenser les sportifs et bénévoles méritants des associations de la commune. Cette année, parmi les bénéficiaires, on retrouve 4 membres de notre section : Paul Damay et Victor Baudusseau pour leur belle victoire dans la Coupe Davis, et Guy Cipriani et Claudine Legay pour leur action au sein du club depuis plus de 25 ans

Effectifs :

A ce jour, l'US St Berthevin / St Loup du Dorat TT compte au total 106 licenciés (+ 14 par rapport à la saison précédente) dont 14 en handisport; la section de St Loup / Ballée compte actuellement 27 licenciés.

Le début de saison de notre section :

Championnat par équipes seniors départementales : 2 équipes de notre section sont engagées dans le championnat départemental messieurs. A ce jour 3 rencontres ont été jouées, la Super D2 (capitaine : Sébastien Guédon) est 4^{ème} de sa poule avec 1 victoire, et deux défaites. La D3 (capitaine Christian Thibault) est 1^{ère} avec 3 victoires.

Championnat jeunes : 2 équipes engagées: 1 en moins de 600 points, et la deuxième en moins de 1000 points ; le championnat vient tout juste de commencer. Hélas le 1^{er} tour s'est soldé par 2 défaites.

Coupes de la Mayenne

Deux équipes engagées cette saison. Une seule journée disputée à ce jour qui s'est soldée par 2 succès ;

Coupe Davis : 4 équipes engagées, 1^{er} tour le vendredi 15 décembre.

Critérium fédéral (championnat individuel)

Dix jeunes de la section sont engagés en départemental. Un seul tour a eu lieu à ce jour, on peut noter les bons résultats de Clara Coupard (catégorie Benjamine 1^{ère} année) qui monte au niveau régional pour le 2^{ème} tour le dimanche 17 décembre en Vendée.

A noter que le 3^{ème} tour régional des benjamins et minimes se déroulera à Ballée le dimanche 28 janvier.

Stage de la Toussaint

Un stage encadré par David Caigneux, notre entraîneur était organisé les 23 et 24 octobre à Ballée; une dizaine de jeunes très motivés y ont participé. Ils ont pu y travailler dans la bonne humeur tous les coups du tennis de table !

Organisations dans la salle des sports de Val-Du-Maine (Ballée):

3^{ème} tour du critérium fédéral régional cadets/juniors le **dimanche 28 janvier**,

Coupe interclubs régionale jeunes le **dimanche 20 mai** (à confirmer).

Tournoi communal de tennis de table ouvert à tous (licenciés ou non licenciés) le **samedi 9 juin**.

Infos loisirs :

Pour les personnes qui souhaitent pratiquer le tennis de table ou plus familièrement le ping-pong, il est toujours possible de venir nous rejoindre le mercredi soir de 18h30 à 20h00 pendant les entraînements dirigés par les joueurs. Nous vous proposons aussi la possibilité de venir jouer entre amis ou en famille en parallèle à nos matches de championnat qui se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30 dans la salle des sports de Ballée. Sachez que nous pouvons mettre à votre disposition des tables, des raquettes et des balles. Il faut simplement prévoir des chaussures adaptées à la salle et votre tenue de sport.

Les inscriptions sont possibles pendant toute la saison. Contacts :

Daniel Legay, 4 impasse des Thuyas – 53290 St Loup du Dorat – Tél : 02 43 70 83 31
mail : legay.daniel@wanadoo.fr

Pascal Mongazon, 9 rue des Noisetiers – 53340 Ballée – Tél : 02 43 98 47 99
mail : pascal.marijo@orange.fr

Sébastien Guédon, 14 rue du Chêne vert les Agêts, 53290 St Brice – Tél 02 43 09 84 65
mail : sebastien.guedon@hotmail.fr



Les 4 personnes récompensées par la commune de St Berthevin, de gauche à droite :

Claudine Legay (plus de 25 années de bénévolat), Paul Damay et Victor Baudusseau (vainqueurs de la Coupe Davis), Guy Cipriani (plus de 25 années de bénévolat).



Photo de groupe au stage



Équipe Super D2 2017-2018

*Meilleurs Vœux de Santé
Bonheur et Réussite
pour 2018 à tous !!!*

ADMR de Grez-en-Bouère

Association de services à domicile pour tous à côté de chez vous

Familles, facilitez-vous la vie !

Garde d'enfants

Chercher les enfants à la sortie des classes, les aider à faire leurs devoirs, préparer leurs repas ou leur faire prendre le bain... un service sur mesure pour le bien-être des enfants et la tranquillité des parents !

Aide à la famille

Accompagnement grossesse, ménage, repassage ou petits travaux... votre emploi du temps vous laisse peu de disponibilité ? Hospitalisation, longue maladie, naissance, handicap, vous avez besoin d'un soutien ponctuel?

Notre personnel qualifié est à votre service !

Aides à domicile ou TISF (technicien(e)s de l'intervention sociale et familiale) vous apportent un soutien au quotidien et adapté à vos besoins.

L'ADMR, acteur de proximité, social et solidaire !

A Grez-en-Bouère, c'est une équipe de 18 professionnels qui interviennent à domicile et 18 bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi avec un service de qualité.

Attachés aux valeurs humaines du réseau ADMR, les bénévoles avec l'appui des salariés sont présents pour :

- Offrir une relation d'accompagnement et de conseil, être à l'écoute des besoins de chacun
- Réaliser des visites de convivialité et apporter un soutien aux clients en situation de fragilité ou d'isolement
- Contribuer à la gestion de l'association et du suivi des dossiers

Des services pour tous : célibataire ou famille, actif ou retraité... en pleine santé, en perte d'autonomie, en situation de handicap ou en période de convalescence...

Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Des aides financières possibles : PAJE pour la garde d'enfant, crédit d'impôts... nous vous accompagnons dans les démarches administratives.

Vous aussi, vous pouvez devenir bénévole ! Des missions variées et adaptées à vos disponibilités.

Horaires des permanences :

- **Téléphoniques :**

Le mardi et le mercredi de 9h30 à 12h
Le jeudi 14h30 à 16h30

- **Physiques et téléphoniques**

Le lundi de 9h30 à 12h00, le mardi de 13h30 à 16h00
Le jeudi de 9h30 à 12h00
Le vendredi de 9h30 à 12h00 et 13h00 à 15h30



CESU
préfinancé
accepté

50% de
réduction
ou crédit
d'impôt
selon loi de finance en vigueur

Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !

ADMR Grez-en-Bouère

28, rue de la Libération

53290 GREZ EN BOUERE

02 43 07 34 11 – grez-en-bouere.admr53@wanadoo.fr

PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE BELLEBRANCHE



Eglise de :

Saint Loup du dorat

Saint Loup
Fête patronale : 1^{er} septembre

EN CAS DE BESOIN, A QUI S'ADRESSER ?

Pour les demandes de : baptême, mariage,
messe, confessions, sacrement des malades, etc

S'adresser à l'accueil paroissial,
1 place d'Armes 53290 BIERNE
Tél. : 02.43.70.50.34
Mardi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h30 à 16h30

RENCONTRER UN PRETRE

Le Père Jean-Luc ROBLIN, curé de la paroisse et
le Père Félix KINAYA se tiennent à votre
disposition les : mardi de 9h30 à 11h30, mercredi
de 10 à 12h00, jeudi de 14h30 à 16h30, vendredi
de 10h00 à 12h00 à l'accueil paroissial de Bierné.
Pour prendre un rendez-vous appeler le 06 72 03
37 69 ou le 07 58 30 46 02

Renseignements pour le catéchisme :

Coordinatrice : Sandra CHEVER,
Tél : 06 41 23 99 58,
Courriel : sandra.chever@laposte.net

Première communion

Accueil paroissial 02 43 70 50 34
Ou : Mme Elisabeth Rousselet : 02.43.70.33.73 et
Mme Julie Lejeune : 02.43.70.45.03

Aumônerie du collège et préparation de la profession de foi.

Accueil paroissial 02 43 70 50 34
ou Mr Grégory Lejeune 02.43.70.45.03
Sœur Marie Madeleine : 02.43.70.50.75
Marie-Lyne Souevamanien : 09.67.32.50.71
Mme Florence Ruaud : 02.43.70.48.39

Confirmation des jeunes collégiens et lycéens.

Accueil paroissial 02 43 70 50 34 aux heures
d'ouverture, ou Mr Grégory Lejeune
02.43.70.45.03 (le soir)

Catéchisme pour adultes (Baptême. Communion. Confirmation)

Responsable : Père J.L ROBLIN
Accueil paroissial 02 43 70 50 34

Pour les sépultures:

Appeler uniquement le 06.65.19.81.67.
Une personne vous mettra en contact avec un
prêtre, un diacre, ou un guide de sépulture.

L'INFO +

Le bulletin paroissial

La paroisse édite un bulletin mensuel et
trimestriel. Le mensuel est distribué le premier
dimanche de chaque mois à la sortie de la
messe, le trimestriel est distribué par porteurs
bénévoles dans chaque foyer. Les célébrations
des messes et diverses infos paroissiales y sont
mentionnées.



"AVANÇONS ENSEMBLE EN EGLISE"

BULLETIN DE LA PAROISSE SAINTE BERNADETTE DE BELLEBRANCHE

LES CHENILLES URTICANTES DÉFOLIATRICES

Depuis quelques années déjà en Mayenne, POLLENIZ, le réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, organise des luttes collectives contre une espèce de chenilles urticantes défoliatrices, la **Processionnaire du Pin** ; et ponctuellement contre la Processionnaire du Chêne et le Bombyx Cul Brun.

RECONNAISSANCE DES ESPECES

Processionnaire du Pin



Ces chenilles sont inféodées aux pins (noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, de Monterey, maritime, sylvestre et d'Alep) et parfois aux cèdres. Elles forment dans les arbres des nids très reconnaissables, en bout de branches, souvent exposés au soleil, de la taille d'un petit ballon et de couleur blanche. Lors des premiers stades larvaires, les chenilles sont très petites et il n'y a pas de nid visible. Ils ne seront formés que par les chenilles plus âgées, pour se protéger du froid et des intempéries. Puis ces chenilles descendront le long des troncs lors de processions pour aller s'enterrer dans le sol, afin d'effectuer leur nymphose (chrysalide, avant de ressortir sous la forme adulte = papillon).

Processionnaire du chêne

Ces chenilles sont inféodées aux chênes. Elles forment de gros nids à la base des branches charpentières, dans lesquels elles s'abritent la journée, puis elles y effectueront leur nymphose. Ces chenilles se déplacent en grande procession dans l'arbre pour se nourrir des feuilles, la nuit.



Bombyx Cul Brun



Ces chenilles sont reconnaissables par leurs lignes blanches longitudinales et leurs deux points orange sur le dos. Elles colonisent différentes espèces végétales que l'on retrouve dans les haies bocagères (chênes, aubépines, pruneliers, ...). Elles forment des petits nids, constitués de feuilles recroquevillées et enserrées par de la soie blanche, de la taille d'un poing et situés en bout de branches.

Lithosie quadrille

Enfin, il existe une dernière espèce urticante, que l'on rencontre plus rarement en Mayenne. Elle se nourrit de mousses et de lichens. Ainsi, nous pouvons la retrouver sur divers supports (arbres, mais aussi bâtiments non entretenus, ...). Elle est reconnaissable par deux lignes dorsales composées d'une série de points orange. On a également pu croiser quelques fois une de ses « cousines » ayant le même régime alimentaire et pouvant être à l'origine d'urtications, mais dans une moindre mesure, le Manteau pâle (*Eilmea caniola*).



Les miroirs urticants

Au-delà du stade L3, les chenilles possèdent des poils urticants. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées «miroir», que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection.

Autre espèce - confusion

Certaines confusions ont lieu au printemps, avec des chenilles d'hyponomeutes, responsables d'importantes défoliations accompagnées de soie, recouvrant parfois entièrement les végétaux touchés (*Prunus*, pommiers, fusain d'Europe, ...). Pas de panique ! Ces chenilles ne sont pas urticantes et généralement, les végétaux se remettent très bien de leurs attaques.



DANGERS

Surtout, **NE PAS TOUCHER LES CHENILLES** et ne pas s'en approcher non plus.

Les symptômes

Hommes et animaux peuvent être touchés par des réactions allergiques plus ou moins importantes.

Contact avec la peau : plaques rouges, cloques, démangeaisons, brûlures, nécroses (langue des animaux).

Contact avec les yeux : pourtour rouge, paupières enflées, larmes, baisse de vision, cécité.

Systèmes respiratoires : asthme, allergies violentes.

Dans la mesure du possible, il ne faut pas se gratter et éviter les frottements, car cela disperse les poils urticants, les casse, ce qui libère alors la substance provoquant les allergies.

Les traitements

Pour l'homme

Consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

Laver les vêtements et supports souillés (>60°C).

Éviter les sites infestés en période critique (parcs, espaces de jeux, ...).

Rincer au jet d'eau les surfaces colonisées par les chenilles lors de leurs processions (sol, pelouse, infrastructures telles que les bancs, ...).

Pour les animaux

Consulter un vétérinaire.

Penser à vous laver, ainsi que vos vêtements et tissus/supports pouvant avoir été utilisés par votre animal (panier, niche, ...).

LA LUTTE



En Mayenne, compte tenu de la fréquence de la Processionnaire du Pin, les campagnes de luttes collectives leur sont principalement destinées, mais des solutions existent pour chaque espèce de chenilles. Lors des luttes collectives effectuées à l'automne sur les pins et cèdres, il s'agit d'une méthode d'aspersion de bio-insecticide, composé d'une bactérie *Bacillus thuringiensis var. kurstaki*, dont l'ingestion leur est mortelle.

Il est également possible de poser sur pins ou cèdres, avant leur procession, des écopièges. Ces collerettes munies d'un sac, permettront de récupérer les chenilles avant qu'elles ne touchent le sol.

On peut également supprimer les nids, mais il faudra alors bien veiller à se protéger avec des équipements de protection individuelle (protection complète ! Combinaison, bottes, gants, masque, lunettes).

Il est possible de mettre en place un piégeage des papillons (à l'aide d'une phéromone) pour diminuer les populations, mais cette seule méthode ne suffit pas, elle devra être combinée à d'autres.

Enfin, on peut se faire aider des auxiliaires prédateurs, comme les mésanges, en posant des nichoirs adaptés à ces espèces. Elles adorent consommer les chenilles aux premiers stades larvaires.

Source photos et informations : POLLENIZ.

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant.



SECURITE ROUTIERE :

OBJECTIF «AUCUNE VICTIME » EN 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70.

18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.



Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire national, **la mortalité routière est en hausse**. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des **nouveaux comportements**.

Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers. La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.

Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée.

Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés.

Sur notre commune, nous développons les zones de circulation apaisée, la cohérence de la signalisation routière pour qu'elle soit comprise et ainsi respectable et respectée car en matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables ! La commune de Saint Loup du Dorat et les Lupidoratois doivent être exemplaires. C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis que nous aurons une route plus sûre...



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Mode conduite,
l'appli que met le téléphone
portable en veille quand on conduit

SAINT-LOUP-DU-DORAT

8,83% de progression de la population

Vendredi 6 janvier, Jean-Claude Bréhin, maire a souhaité les vœux de la municipalité. En 2009, il y avait 351 habitants, en 2014, 382 Lupidoratois sont recensés. Une progression de 8,83%, ce qui est pas mal pour une petite commune rurale. Les habitants et usagers de la Nationale ont pu constater que la commune a maintenu trois feux tricolores, installés pour la sécurité des enfants de l'école, mais aussi des habitants. Quatre lampadaires solaires LED ont été posés, « il y en aura encore cinq cette année sur la voie verte longeant la route Nationale », a annoncé le maire. Des travaux d'économie d'énergie ont été réalisés à l'école, les économies sont déjà au ren-



Le maire Jean-Claude Bréhin.

dez-vous. Des travaux ont été réalisés à l'église. Deux parcelles ont été vendues dans le lotissement des Peupliers. Il en reste une à vendre au tarif de 34€ le m² HT.



Les Lupidoratois nombreux à la cérémonie des vœux.

Cette année, l'aire de covoiturage sera goudronnée, le chemin piétonnier aménagé, ainsi que la rue du Dorat. Sylvianne Soneau a remplacé Annie Durieux à la cantine qui a changé de restauration avec des produits bio et de proximité fournis par le lycée professionnel. Mélodie Granger assure le secrétariat de mairie en lieu et place de Morgan Letessier.

Une quarantaine de pêcheurs pour l'ouverture du plan d'eau communal



Samedi matin 25 février, une quarantaine de pêcheurs étaient présents autour du plan d'eau communal. Le comité d'animation et pêche avait procédé à un lâcher de truites la semaine précédente. Les prises ont été nombreuses et les pêcheurs pas mécontents que les salmonidés soient actifs. Le temps était de la partie, la bonne humeur des organisateurs était en nombre. Une réussite pour l'association : le prochain rendez-vous ! Les prochaines manifestations proposées par l'association : lâcher de truites le samedi 14 octobre ; concours de boules le dimanche 30 avril et le dimanche 17 septembre.

SAINT-LOUP-DU-DORAT

Le club Générations mouvement ira à Lorient au festival inter-celtique en août

Le club Générations mouvement de Saint-Loup-du-Dorat a tenu son assemblée générale dans la salle des fêtes de la commune, jeudi 19 janvier. Le bilan moral est bon, le bilan financier est stable, le club compte 41 adhérents. Les doyens sont Jeanne Morineau, 96 ans et Maurice Mezerette, 90 ans ainsi que Suzanne Garrôt, 89 ans, absents lors de l'assemblée générale. En revanche, Georges Barbier, 90 ans, et Roland Heurtebise, 86 ans, avaient fait le déplacement. L'activité marche mise en place l'année dernière fonctionne très bien et sera renouvelée cette année. Le mardi, départ à 13h30 l'hiver et départ à 9h l'été pour une marche de 8 à 10km. Les animations proposées par le club sont : crêpes le 23 mars ; loto ouvert à tous le 1^{er} mai, salle polyvalente ; concours de pétanque ouvert à tous



Le club compte 41 adhérents.

le 18 mai ; pique-nique le 8 juin ; repas le 28 septembre et bûche le 7 décembre. Tous les quinze jours, le jeudi, place à la traditionnelle belote entre adhérents ou à la pétanque. Une nouveauté

cette année, une sortie le dimanche 6 août au festival inter-celtique de Lorient. Le bureau est composé de : Gaston Foucher, président ; Colette Barioy, vice-présidente ; Daniel Legay, trésorier et secrétaire Marcelle Besnier, trésorier et secrétaire adjointe Maurice Besnier, Roger Boutier, François Gauthier, Marguerite Géol, Robert Géré (nouveau) membres.

SAINT-LOUP-DU-DORAT

ES Boules : l'association à la recherche d'un nouveau bureau



L'ensemble du bureau a annoncé qu'il ne se représentait pas.

L'assemblée générale de l'ES Boules de Saint-Loup-du-Dorat a eu lieu vendredi 13 janvier à la salle communale sous la présidence de Yolande Le Boulaire. Après l'approbation des bilans sportif et financier de l'année 2016, la présidente et l'ensemble des membres du bureau ont fait savoir qu'ils quittaient leurs fonctions. Malgré une assistance relativement importante, aucun candidat ne se

faisant connaître parmi les personnes présentes, il était décidé qu'une assemblée générale extraordinaire serait organisée le vendredi 10 février prochain pour pallier cette carence. Le bureau sortant était composé comme suit de Yolande Le Boulaire, présidente ; François Gauthier, vice-président ; Daniel Legay, secrétaire et trésorier. Autres membres : Daniel et Annick Legros, Claudine Legay.

SAINT-LOUP-DU-DORAT

Don du sang bénévole : il reste cinq collectes pour 2017

L'association pour le Don de sang bénévole du Pays de Mayezy-Grez a organisé six collectes en 2016 pour un total de 492 poches prélevées. Il y a eu dix primo donneurs (nouveaux donneurs) sur le Pays de Mayezy-Grez. « C'est très bien d'avoir de nouveaux donneurs dans la région. Notre association est là pour promouvoir le don de sang et de faire venir les donneurs, les informer de l'importance du don de sang. Et nous sommes les relais indispensables entre les donneurs et l'établissement Français du sang », a souligné Pascal Taunais, président. Les collectes ont lieu à la salle socioculturelle de Mayezy-du-Maine (place de la Poste), de 15h à 19h. « Certaines communes nous accordent une subvention et nous sommes aidés par des partenaires », a rappelé le président.



Alain Legay, président de l'association de Laval et secrétaire de l'Union départementale des donneurs de sang ont remis la médaille de chevalier du mérite du sang à Bernard Rougé pour plus de 25 ans de bénévolat dans l'association et à son épouse Meryvonne pour douze années de bénévolat.

est prévue le 8 octobre (lieu non fixé). L'association compte 26 membres. La première collecte de l'année qui avait lieu le lundi 9 janvier a été concluante avec 77 poches prélevées dans la moyenne de l'année dernière. Ceux qui ne peuvent pas venir lors des dates retenues par l'association, mais qui

voudraient donner du sang peuvent prendre rendez-vous auprès de la maison du don à Laval près de la Polyclinique (sur rendez-vous), au 14 de la rue du Père Dumaigné, à Mayezy. Alain Legay, président de l'association FDSB (fédération française pour le don de sang bénévole) de Laval

a souligné : « Nous avons eu 4,56% de prélèvements supplémentaires sur l'année 2016 sur le département, ce qui est très bien puisque au niveau régional la hausse est de 2% ». À noter : Vendredi 17 mars, assemblée générale de l'association Adol 53 à Mayezy-du-Maine.

SAINT-LOUP-DU-DORAT

Rempoissonnement de l'étang communal



100 kg de gardons ont été mis à l'eau.

Le comité d'animation et pêche de Saint-Loup-du-Dorat a procédé à un rempoissonnement de l'étang communal. 100 kg de gardons ont

ainsi rejoint les profondeurs de l'étang. Les manifestations proposées par l'association : lâcher de truites le samedi 14 octobre. Concours de boules le dimanche 30 avril et le dimanche 17 septembre. Les tarifs pour la pêche dans l'étang communal : pour les habitants de Saint-Loup-du-Dorat : à la journée : 2,20€ la canne ou le lancer, 3,50€ les deux cannes ou lancers. Carte à l'année : 30€ pour deux cannes ou lancers. Pour les personnes extérieures à la commune : 2,50€ la canne ou le lancer, 4€ les deux cannes ou lancers. Carte à l'année : 40€ deux cannes ou lancers. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans (avec une seule ligne) accompagnés d'un adulte ayant une carte nominative (et sous la responsabilité de cette personne en cas d'accident).

SAINT-LOUP-DU-DORAT

Saint-Loup-du-Dorat - Ballée : reprise du tennis de table

Reprise des entraînements le mardi 5 septembre. Pour les jeunes, séances les mardis, de 18h à 19h30, pour les enfants du primaire (6 ans et plus), débutants ou non et de 18h30 à 20h pour les collégiens, lycéens tous niveaux. L'entraîneur, David Calgneux étant en formation, la rentrée se fera sous la direction de Vincent Cahoreau, entraîneur diplômé. Pour les adultes et jeunes

disponibles, séances les mercredis de 18h30 à 20h, (tous niveaux, loisir et compétition). Entraîneurs : Pascal Mongazon et Daniel Legay. Pour pratiquer, il faut se présenter à la salle aux heures d'entraînements ou appeler Pascal Mongazon, Ballée au 02 43 98 47 99 ou pascal.marjo@orange.fr ou Daniel Legay, Saint-Loup-du-Dorat au 02 43 70 83 31 ou legay.daniel@wanadoo.fr

Haut-Anjou du 1^{er} sept. 2017

SAINT-LOUP-DU-DORAT

De nombreuses activités au centre équestre cet été



Ami des chevaux, cet été est pour vous !

Cet été, le centre équestre prévoit différentes activités. Du 17 au 20 juillet et du 14 au 18 août des mini camps sont proposés aux enfants de 7 à 14 ans. Au programme : balades, jeux, obstacles, batnade à cheval, calèche... Une immersion totale pour découvrir l'équitation ou se perfectionner. Des stages à la demi journée sont aussi possible du 1^{er} au 5 août.

Des balades sont faisables tout l'été en forêt de Bellebranche et dans la campagne Mayennaise. Une randonnée est organisée du 21 au 25 août pour les cavaliers de 8 à 16 ans.

Pratique - Toutes ces activités sont payantes. Les inscriptions sont encore possible au 06 42 05 90 92 ou à lescouriscduloup@hotmail.fr

Le préfet visite la commune

Le maire Jean-Claude Bréhin a reçu la visite du préfet lundi 20 février. Le premier édile et ses collègues ont présenté la démographie de la commune. Saint-Loup-du-Dorat connaît une croissance de sa population importante : de 351 habitants en 2009, ils sont passés à 382 en 2014 soit une augmentation de 31 Loupidois (+ 8,63 %). Avec 55 emplois et 66% d'actifs (statistiques Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez) le taux de chômage est faible. La commune se dynamise. En la visitant, le préfet a pu constater les nombreux aménagements : accessibilité aux bâtiments publics entièrement réalisée, local technique et point lecture couverts en panneaux photovoltaïques, salle multi-activités restaurée avec passage en basse consommation pour une grande performance énergétique. Le RD 21 face à l'école a été sécurisé avec l'implantation de feux tricolores et l'installation de quatre lampadaires solaires sur la voie verte le long. Des travaux d'amélioration énergétique de l'école ont été effectués (convecteurs nouveaux avec régulateurs de chaleur, lumières LED, VMC avec détecteur de CO2, isolation des combles par projection). Dans un second temps, la visite s'est poursuivie à la société Agriduo (18 employés) présentée par M. Le Bihanson P-dg et Eric Hemont, le directeur du site. Faute de temps, la visite de la société Isoouest



Le préfet de la Mayenne Frédéric Veux, son chef de cabinet, les élus et les responsables de la société Agriduo.

(huit employés) n'a pu être réalisée. « Le préfet et son chef de cabinet ont pu mesurer l'importance du trafic routier traversant la commune et vont nous conseiller au mieux pour la sécurité de nos concitoyens », fait savoir le maire.

L'Étoile sportive ne brillera plus à Saint-Loup

L'assemblée générale extraordinaire de l'Étoile sportive section boules de Saint-Loup-du-Dorat s'est réunie le vendredi 10 février à la salle communale sous la présidence de Yolande Le Boulaire. Une assemblée générale avait déjà eu lieu à la fin janvier pour essayer de recruter des nouveaux membres sans succès. Et pour cette deuxième assemblée, personne n'a voulu reprendre l'association sportive section boules, elle sera donc dissoute.



Lors de la deuxième assemblée générale. Après de nombreuses années 1948 sous le nom de Sports l'Étoile s'éteint. Créée en loisirs, cette association pro-

posait l'apprentissage de la natation dans la Vaige. Puis devenue l'ES, elle a eu une deuxième section boules en 1957, et une section tennis de table. L'association a été mise en sommeil en 1970 et redémarrée en 1975. En 1997, la section tennis de table a quitté l'Étoile sportive pour se mettre avec l'US Saint-Berthevin. Aujourd'hui l'association arrête, 50% des fonds restants seront remis à la coopérative scolaire et 50% au centre communal d'action social.

Travaux de peinture avec "Argent de poche"



L'opération "Argent de poche" est mise en œuvre depuis plusieurs années par la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez. Du 17 au 21 juillet, Laure Chevallier, 16 ans (Le Buret), et Marine Métaireau, 17 ans

(Saint-Loup-du-Dorat), ont procédé à des travaux de peinture du local situé au-dessus de la mairie et effectué quelques travaux de sarclage. Encadrées par Sylvain Labretton, agent technique, elles ont travaillé de 9h à 12h pendant les cinq jours et ont été rémunérées 5 € de l'heure.

Les deux jeunes filles ont travaillé d'arrache-pied.

Nathalie Clément nouvelle président des parents d'élèves

Vendredi 22 septembre, l'association des parents d'élèves (APE) de l'école George-Sand a organisé son assemblée générale. Vincent Huet, président de l'APE de Saint-Loup-du-Dorat, a décidé de laisser la place de président. Le bilan des animations organisées par l'association est positif. Le seul regret des membres bénévoles ? Le peu de mobilisation des parents (deux parents ont rejoint l'association) alors que l'objectif

de l'APE est de récolter des fonds pour participer aux sorties scolaires en vue de réduire le coût des... parents. Parmi les rendez-vous qui sont renouvelés cette année : Halloween sera de retour en octobre. Après l'élection, le nouveau bureau de l'association est composé de Nathalie Clément (présidente), Angélique Merel (secrétaire), Frédéric Touchard (trésorier) ainsi que Romain Alves de Sousa (trésorier-adjoint).



Le bureau de l'association des parents d'élèves.

Haut Anjou Vendredi 29 septembre 2017

Trente-sept élèves à l'école George-Sand

L'école George-Sand accueille 37 élèves. L'équipe enseignante est composée d'Eric Nicoux, directeur et enseignant des CE et CM. Soazig Corson, est en charge de la maternelle et des CP. L'école accueille Florine Davoust, volontaire service civique. Christine Gilbert, est l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles alors que Sylvianne Joneau est la responsable de la cantine et de la garderie du soir. L'école a comme projet la danse et la coopération. Les enseignants remercient la municipalité pour son soutien et la communauté de communes pour les activités scolaires.



L'équipe de l'école George-Sand au complet.

Dix-huit écoliers en classe de mer



Les élèves ont approvoisé l'univers de la mer durant leur séjour dans la Finistère.

Dix-huit élèves de la petite section au CE1, encadrés par trois accompagnateurs, se sont rendus en classe de mer du 2 au 5 octobre. Le groupe a pris la destination du centre PEP Kervael à Primel-Trégastel (29). De nombreuses

activités ont été proposées dans le milieu marin avec l'animateur Charles : pêche à pied, découverte de la pointe de Primel, fabrication et utilisation de cerfs-volants mais aussi découverte sensorielle des crustacés, promenade

en prame, explications sur la laisse de mer. Les élèves ont pu également effectuer des activités de la vie quotidienne avec l'animatrice Éloïse. Les objectifs de ce voyage étaient multiples : autonomie dans les activi-

tés quotidiennes, enrichissement du vocabulaire, vie en collectivité. Un voyage qui n'aurait pu se faire sans l'aide financière de particuliers, de l'association des parents d'élèves et de la municipalité (un tiers du budget).

Haut Anjou Vendredi 13 octobre 2017